

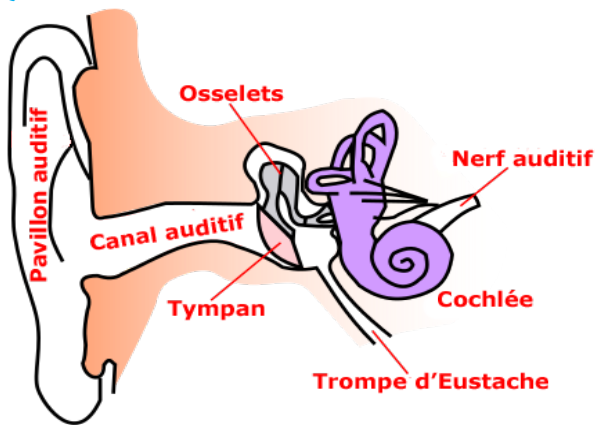
# Pourquoi un test auditif ?

Dans le cadre d'un dépistage du déficit auditif, l'audiogramme est réalisé particulièrement pour les salariés exposés à un bruit supérieur à 80 dB.

## QU'EST CE QUE LE SYSTÈME AUDITIF ?

Le système auditif est l'organe récepteur du son.

L'oreille capte les sons, les transforme en influx nerveux qui permet leur analyse par le cerveau.



## PRINCIPALES CAUSES DE L'HYPOACOUSIE (baisse de l'audition) :

- **Le bruit** : travail, nuisance sonore, musique...
- **Certaines maladies** : otites, stospongiose, virus, ...
- **Le vieillissement** : presbycusie
- **Autres causes** : génétique, certains médicaments,...

## AUDITION ET TRAVAIL

- **Qu'est ce qu'une ambiance dangereuse ?** : C'est une ambiance où le niveau de bruit est supérieur à 80 décibels. Elle peut être mesurée avec un sonomètre ou un dosimètre par le médecin du travail et son équipe.
- **Comment vous protéger ?** : En portant des protections auditives : bouchons, casque, ou mieux, des bouchons d'oreille moulés.
- **Votre employeur a des obligations**, il doit éviter les risques professionnels, mettre à disposition des protections auditives, signaler les zones à risque.
- **Lorsque votre audition est atteinte à cause d'une exposition professionnelle au bruit**, les lésions sont bilatérales et irréversible. Une maladie professionnelle peut être déclarée au titre du tableau n°42.

*Votre médecin du travail interprétera votre examen et vous adressera, si nécessaire, à un médecin ORL pour confirmer cet examen, et pratiquer un bilan plus complet.*